

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT APPROBATION DES VICE-PRESIDENTS ET CHARGES DE MISSION DE L'UCA

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 31 MARS 2017,

Vu le code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne,
Vu la délibération du conseil d'administration 2017-01-06-03
Vu la délibération du conseil d'administration 2017-02-03-02

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne,
Après avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver la liste des vice-présidents fonctionnels, des vice-présidents délégués et des chargés de mission comme suit :

➤ **Vice-Présidents fonctionnels**

Vice-Président Collegiums : Vianney DEQUIEDT
Vice-Présidente Vie Universitaire : Florence FABERON-TOURETTE
Vice-Président Politique relative aux personnels : Pierre MATHIEU
Vice-Présidente Conditions de travail & climat social : Agnès ROCHE
Vice-Président Finances : Benjamin WILLIAMS
Vice-Présidente Relations internationales : Anne GARRAIT-BOURRIER
Vice-Président Numérique : Alexandre GUITTON

➤ **Vice-Présidents délégués**

Vice-Présidente Responsabilité sociétale et environnementale : Frédérique BONNEMOY
Vice-Présidente Politique territoriale : Bénédicte MAILHOT-JENSEN
Vice-Président Patrimoine immobilier : Joël DREVET
Vice-Président Politique documentaire : Joël TOUSSAINT
Vice-Président Communication : Stéphane CALIPEL
Vice-présidente Processus qualité des formations : Brigitte BONHOMME
Vice-Président Formation continue & professionnalisation : Michel JAMES
Vice-Présidente Innovation pédagogique : Françoise CAIRA
Vice-Président Vie étudiante : Guillaume OURTIES
Vice-Présidente Ethique et Déontologie : Anne FOGLI
Vice-Président Partenariats : Bertrand VALIORGUE
Vice-Président Valorisation : Pierre-Charles ROMOND
Vice-Président Programme d'investissements d'avenir : Pierre SCHIANO

➤ **Chargés de mission**

Diffusion de la culture scientifique : Bettina ABOAB
Indicateurs et système d'information Recherche : Valérie LEGUE
Projets santé : Pierre-Michel LLORCA
Europe : Oscar AWITOR

Membres en exercice : 37

Votes : 34 Pour : 32

Contre : 0 Abstention : 2

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CA UCA 2017-03-31-11

TRANSMIS AU RECTEUR : 31/03/2017

PUBLIE LE : 31/03/2017



Le Président,
Mathias BERNARD



Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.